

PROFIL DES TOXICOMANES

Analyse des données du *Portrait de la clientèle correctionnelle du Québec 2001*

Mylène Boutet¹, Gisèle Lafond² et Jean-Pierre Guay, Ph.D³.

L'un des enjeux importants pour endiguer l'ampleur de la toxicomanie chez la clientèle correctionnelle consiste, entre autres, à adapter les services aux caractéristiques particulières de chaque individu qui considère avoir un problème de consommation. Grâce au questionnaire de 161 questions, administré en 2001 à 1 726 sujets issus de 11 établissements de détention et de 20 directions de l'évaluation et des services en milieu ouvert (DESMO), il a été possible de relever que 658 répondants, parmi les 1 710 retenus considèrent que leur consommation est un problème. L'analyse démontre l'impact de la consommation dans les différentes sphères de vie et la conscience des répondants face à ce problème. Les résultats les plus significatifs concernent les liens entre la toxicomanie et les problèmes émotionnels, le travail et les problèmes conjugaux. Les répondants identifient clairement les services qui les aideraient à améliorer leur état de santé. Qu'il s'agisse de la famille, des amis, de la vie conjugale, du travail, de la santé ou de l'agir délictuel, tous ces domaines semblent atteints par leur problème de consommation. Toutefois, les relations entre ces variables sont plutôt faibles, comme l'indique le coefficient phi.

Les résultats de différentes recherches tendent à démontrer le lien entre la consommation de drogues ou d'alcool et la criminalité. Ainsi, l'intoxication à l'alcool est souvent associée à l'agir violent (Brochu, 1995). De plus, la rareté ou le prix de certaines drogues peuvent induire les consommateurs à commettre des gestes répréhensibles, soit pour se procurer la substance, soit pour l'acheter.

Cependant, la plupart des chercheurs considèrent qu'il n'existe pas de relation directe de cause à effet entre la consommation et la criminalité. La relation est plutôt complexe et multifactorielle. La prise en compte des interactions entre plusieurs facteurs, tels que la substance consommée, les habitudes qui y sont associées, l'état de santé, la situation familiale, psychosociale et légale de la personne et le profil du comportement criminel, s'avère essentielle pour comprendre ce phénomène. Dans cette perspective, les responsabilités et les interventions

¹ Mylène Boutet, assistante à la recherche au ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP), été 2006 et étudiante à l'École de criminologie de l'Université de Montréal

² Gisèle Lafond, agente de recherche à la Direction générale des services correctionnels du Québec (MSP)

³ Jean-Pierre Guay, professeur adjoint à l'École de criminologie de l'Université de Montréal

concernant ce problème interpellent différents acteurs des domaines de la santé, de la justice, de la sécurité publique, de l'éducation et du réseau communautaire.

Dans le plan d'action interministériel en toxicomanie 2006-2011, élaboré par le ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec d'autres instances dont le ministère de la Sécurité publique, des actions sont proposées afin d'accroître l'efficacité de la détection et de l'intervention auprès de clientèles spécifiques comme les personnes contrevenantes (MSSS, 2006). Ces activités exigent une connaissance de ces clientèles et de leurs particularités afin d'adapter les services aux besoins recensés.

En ce qui a trait aux personnes contrevenantes, les résultats de la recherche portant sur le *Portrait de la clientèle correctionnelle du Québec 2001* (Robitaille, Guay & Savard, 2002) permettaient de dresser un premier constat relativement à l'ampleur de la toxicomanie dans cette population. L'objectif de la présente démarche consiste à analyser les données extraites de la recherche 2001 qui se rapportent, de façon particulière, à la toxicomanie.

Méthodologie

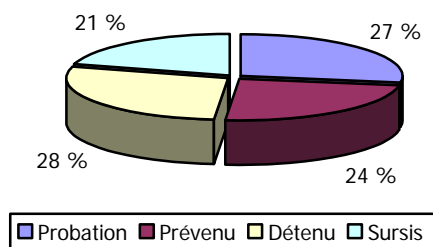
Les résultats présentés dans le rapport de 2001 proviennent d'une enquête menée auprès de la clientèle correctionnelle, issue de 11 établissements de détention et de 20 DESMO sélectionnés au hasard parmi la liste des institutions du Québec. L'instrument de mesure utilisé dans ce rapport est un questionnaire de 161 questions fermées, lequel demande une réponse précise et ponctuelle, qui a été administré à l'occasion d'entrevues avec chacun des 1 726 sujets rencontrés et l'équipe d'intervieweurs engagé par la Société de criminologie du Québec.

Les thématiques abordées dans ce questionnaire concernent le cheminement scolaire et professionnel du répondant, ses sources de revenu, son milieu familial actuel et passé, ses relations conjugales et interpersonnelles, sa santé physique et mentale ainsi que ses problèmes de consommation et de violence. Par contre, il comporte peu de questions sur le profil de leur criminalité. C'est pourquoi, afin de mieux cerner la trajectoire criminelle des répondants, leurs

dossiers correctionnels, issus du système DACOR (dossiers administratifs correctionnels) de la Direction générale des services correctionnels (DGSC), y ont été jumelés. Toutefois, selon les auteurs du *Portrait* de 2001, « les informations contenues dans les dossiers officiels sont parfois incomplètes et comportent généralement leurs propres sources d’erreurs. Notre choix de privilégier l’information contenue dans ces dossiers ne peut donc constituer en soi une garantie absolue de sa validité » (Robitaille, Guay & Savard, 2002).

Quant au présent exercice, il a été jugé opportun de restreindre l’échantillon à 1 710 sujets, en raison d’un nombre considérable de valeurs manquantes chez certaines variables cruciales. De ce nombre, 902 sont issus du milieu ouvert et 808 proviennent du milieu fermé. Alors que 1 628 d’entre eux ont répondu à la question destinée à savoir si leur consommation d’alcool, de drogues ou de médicaments est un problème, 658 ont affirmé que oui, soit 40,4 %. La répartition de ces répondants selon la mesure correctionnelle est présentée à la figure I.

Figure I. Répartition des toxicomanes selon la mesure correctionnelle



La répartition géographique des répondants qui considèrent que leur consommation est un problème est la suivante : 41,5 % sont dans la direction régionale de Montréal, soit 17,9 % sous la responsabilité de l’établissement de détention de Montréal et 13,6 % sous celle de Rivière-des-Prairies, entre autres. Suivent les directions régionales de Québec Chaudière-Appalaches (11,6 %), de Laval-Lanaudière-Laurentides (10,3 %), d’Outaouais (8,7 %), du Bas-Saint-Laurent (6,5 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (5,9 %), de la Mauricie (5,0 %), de la Côte-Nord (4,0 %), de la Montérégie (3,3 %), de l’Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec (3,0 %) et de l’Estrie (0,2%).

Dans une grande majorité, les répondants sont des hommes (90,6 %) alors que 9,4 % sont des femmes. Ils ont en moyenne 34,7 ans et le tiers (36,0 %) ont entre 18 et 29 ans. Ils sont majoritairement célibataires (60,3 %), d'expression française (77,5 %) et de religion catholique (84,1 %). Par contre, une proportion non négligeable possède des caractéristiques différentes : 9,0 % parlent anglais et 4,4 % une autre langue. De ce nombre, le montagnais est la langue la plus parlée par les répondants qui considèrent que leur consommation est un problème (32,3 %). De plus, 15,9 % ne sont pas de religion catholique ou n'adhèrent à aucune religion.

Résultats et discussion

D'autres caractéristiques sociodémographiques sont propres au groupe à l'étude, dont la citoyenneté et la résidence. Le tableau I fait état des relations significatives observées lors de l'analyse.

Tableau I. Citoyenneté et résidence

	Considère que sa consommation est un problème		
	Pourcentage	phi	n
Pays de naissance : Canada		0,096 **	1620
oui	41,9		1471
non	25,5		149
Pays de naissance de la mère : Canada		0,089 **	1620
oui	42,1		1413
non	29,0		207
Pays de naissance du père : Canada		0,074 **	1616
oui	42,0		1396
non	31,4		220
Appartenance à une minorité ethnique		- 0,062 *	1540
oui	31,7		167
non	41,5		1373
A un domicile fixe		- 0,150 **	1605
oui	37,1		1350
non	57,3		255
Se considère comme autochtone ou Inuit		0,068 **	1563
oui	51,1		139
non	39,4		1424
Est pratiquant		0,059 *	1494
oui	44,7		490
non	38,5		1004

* = $p \leq 0,05$

** = $p \leq 0,01$

Tout comme leurs parents, la plupart sont nés au Canada et 41,5 % ne s'identifient pas à une minorité ethnique. Néanmoins, 51,1 % se considèrent comme des autochtones ou des Inuits. Au chapitre de leur histoire sociale, il appert que leur vécu familial semble avoir été particulièrement perturbé, comme l'indique le tableau II.

Tableau II. Relations familiales

	Considère que sa consommation est un problème		
	Pourcentage	phi	n
Bonne relation avec le père		- 0,150 **	1388
oui	34,0		814
non	49,0		574
Bonne relation avec la mère		- 0,076 **	1536
oui	38,4		1201
non	47,5		335
Victime de violence de la part des parents		0,084 **	1568
oui	46,9		429
non	37,6		1139
Victime de violence de la part des frères et sœurs		0,110 **	1487
oui	53,8		195
non	37,9		1292
A commis des actes de violence envers son père		0,100 **	1508
oui	56,2		121
non	38,1		1387
A commis des actes de violence envers ses frères et sœurs		0,096 **	1489
oui	53,7		162
non	37,9		1327
A été témoin de violence entre les parents		0,127 **	1501
oui	50,4		409
non	36,4		1092
A été témoin de violence entre les parents et les enfants		0,088 **	1545
oui	47,1		412
non	37,3		1133
A été victime d'un abus sexuel		0,103 **	1607
oui	48,8		426
non	37,4		1181
Fugues antérieures		0,086 **	1620
oui	46,9		493
non	37,7		1127

* = $p \leq 0,05$

** = $p \leq 0,01$

En ce qui concerne les relations entre les parents et les enfants, en plus d'être négatives, des manifestations de violence sont associées à ceux qui considèrent avoir un problème de consommation. Près de la moitié (46,9 %) avouent avoir fugué de ce milieu et avoir été victimes d'abus sexuel au cours de leur vie (48,8 %).

Bien que 43,5 % aient affirmé ne pas avoir de relation conjugale à leur arrivée dans les services correctionnels, lorsqu'ils ont vécu en couple, la dynamique conjugale était également empreinte de violence. Le tableau III fait état de ces relations.

Tableau III. Relations affectives

	Considère que sa consommation est un problème		
	Pourcentage	phi	n
A une relation conjugale lors de son arrivée		- 0,052 *	1606
oui	38,3		944
non	43,5		662
A commis des actes de violence envers le conjoint		0,228 **	1492
oui	53,3		683
non	30,8		809
A été victime de violence par le conjoint		0,198 **	1554
oui	50,4		799
non	31,0		755
A abusé sexuellement d'un enfant		- 0,057 *	1614
oui	28,2		78
non	41,2		1536

* = $p \leq 0,05$

** = $p \leq 0,01$

À la désorganisation familiale et conjugale semble se greffer un réseau social inadéquat, comme en témoigne le tableau suivant.

Tableau IV. Relations interpersonnelles

	Considère que sa consommation est un problème		
	Pourcentage	phi	n
A des amis lors de son arrivée		- 0,060 *	1628
oui	39,2		1402
non	47,8		226
Changer d'amis pourrait aider		0,274 **	1501
oui	52,4		818
non	25,5		683
A des amis membres d'un gang criminel		0,121 **	1383
oui	49,8		319
non	35,8		1064
A des amis ayant une influence négative		0,189 **	1399
oui	48,7		682
non	30,3		717
A des amis ayant des démêlés avec la justice		0,155 **	1389
oui	44,2		968
non	27,8		421

* = $p \leq 0,05$ ** = $p \leq 0,01$

Près de la moitié des répondants, pour qui la consommation est un problème, affirment que leurs amis font partie d'un gang ou d'une organisation criminelle, ont une influence négative sur eux, ont eu des démêlés avec la justice, et une mince majorité (52,4 %) de répondants croient que changer d'amis pourrait les aider.

Comme le souligne le tableau V, les répondants présentent des difficultés d'intégration au marché du travail.

Tableau V. Situations de l'instruction, de l'emploi et du revenu

	Considère que sa consommation est un problème		
	Pourcentage	phi	n
A abandonné ses études		0,095 **	1619
oui	43,9		1033
non	34,1		586
Se considère apte au travail		- 0,101 **	1610
oui	38,2		1325
non	51,2		285
A été congédié		0,095 **	1570
oui	46,7		574
non	37,0		996
Travaillait lors de la prise en charge		- 0,081 **	1601
oui	36,0		720
non	43,9		881
A des épargnes		- 0,128 **	1603
oui	26,6		271
non	43,4		1332
Principale source de revenu : travail		- 0,134 **	1628
oui	34,7		925
non	47,9		703
Principale source de revenu : travail au noir		0,099 **	1628
oui	56,8		132
non	39,0		1496
Principale source de revenu : aide sociale		0,091 **	1628
oui	50,0		292
non	38,3		1336

* = $p \leq 0,05$

** = $p \leq 0,01$

D'après leurs affirmations, les répondants ont majoritairement quitté l'école en III^e secondaire ou avant (55,3 %), soit en moyenne à 15 ans. En effet, une relation significative, bien que de faible force, indique que 43,9 % des répondants ont décroché de l'école.

Par ailleurs, près de 44 % n'avaient pas de travail lors de la prise en charge par les services correctionnels et un peu plus de la moitié ne se considère pas physiquement et émotionnellement apte au travail. Dans ce contexte, leur principale source de revenu n'est pas le travail rémunéré mais le travail au noir ou l'aide sociale. De plus, une relation indique que

43,4 % des répondants considérant leur consommation comme un problème n'ont pas d'épargnes.

Plusieurs relations significatives ont été observées entre cette catégorie de répondants et des indicateurs relatifs à une problématique de toxicomanie. Le tableau qui suit met en évidence ces associations.

Tableau VI. Problématiques de consommation ou de jeu pathologique

	Considère que sa consommation est un problème		
	Pourcentage	phi	n
A consommé de la drogue l'année précédente		0,200 **	1611
oui	48,6		953
non	28,7		658
A consommé de l'alcool l'année précédente		0,143 **	1623
oui	44,4		1224
non	27,9		399
A l'habitude de consommer		0,221 **	1453
seul	60,1		471
avec des amis	36,6		835
avec le conjoint	36,7		147
La consommation a nui à son travail		0,427 **	1515
oui	68,6		589
non	25,4		926
La consommation a entraîné des problèmes conjugaux		0,472 **	1542
oui	66,1		761
non	19,5		781
A suivi une cure de désintoxication		0,423 **	1542
oui	64,5		740
non	22,6		802
A commis des délits pour payer sa consommation		0,373 **	1547
oui	67,6		543
non	29,0		1004
A commis des délits sous l'effet de l'alcool ou de drogues		0,371 **	1561
oui	58,5		866
non	21,7		695
Se considère comme un joueur compulsif		0,107 **	1248
oui	56,4		117
non	38,5		1131

* = $p \leq 0,05$

** = $p \leq 0,01$

Le tableau précédent démontre des relations significatives au regard des conséquences de la consommation de drogues ou d'alcool. Parmi celles-ci ressortent principalement les problèmes conjugaux, les préjudices liés au travail et la commission de délits dans le but précis de pouvoir consommer.

En ce qui a trait à leurs habitudes, les répondants consomment particulièrement seuls (60,1 %) et davantage de la drogue (48,6 %) que de l'alcool (44,4 %), bien que des relations significatives soient établies pour ces deux types de consommation. D'après leurs affirmations, la cocaïne (39,5 %) et le cannabis (39,3 %) sont les principales drogues consommées tandis que la boisson alcoolisée la plus fréquemment consommée est la bière (81,7 %). Que ce soit pour la consommation d'alcool ou de drogues, les répondants affirment, en majeure partie, consommer tous les jours sept consommations ou plus. Quant aux jeux de hasard et d'argent, 56,4 % se considèrent comme des joueurs compulsifs.

D'après le tableau VII présenté à la page suivante, d'autres impacts liés à cette consommation problématique se répercutent sur l'état de santé psychologique et émotionnel des répondants.

En effet, après avoir rencontré un professionnel et avoir été diagnostiqués, les répondants qui considèrent leur consommation comme un problème ont, dans 69,3 % des cas, des problèmes émotionnels ou psychologiques liés à la prise d'alcool, de drogues ou de médicaments. Ainsi, parmi ces répondants, une plus forte proportion a reçu une médication et a été hospitalisée pour un tel problème. En outre, 51,0 % des répondants ont envisagé le suicide à un moment ou à un autre de leur vie et 55,0 % ont déjà tenté de mettre fin à leurs jours par un geste concret.

Tableau VII. Problèmes émotionnels ou psychologiques

	Considère que sa consommation est un problème		
	Pourcentage	phi	n
A reçu le conseil d'aller consulter pour un problème		0,159 **	1626
oui	50,5		612
non	34,4		1014
A rencontré un professionnel		0,160 **	1606
oui	48,3		843
non	32,5		763
A reçu un diagnostic d'un professionnel		0,157 **	838
oui	53,3		567
non	36,5		271
A des problèmes émotionnels ou psychologiques liés à l'alcool, aux médicaments ou aux drogues		0,318 **	609
oui	69,3		283
non	37,4		326
A des problèmes émotionnels ou psychologiques		0,231 **	1613
oui	57,9		484
non	33,1		1129
A reçu une médication		0,208 **	1618
oui	54,9		534
non	33,2		1084
A été hospitalisé pour un problème émotionnel		0,149 **	1612
oui	54,9		326
non	36,7		1286
A pensé au suicide		0,217 **	1622
oui	51,0		819
non	29,8		803
A tenté de se suicider		0,191 **	1449
oui	55,0		507
non	35,2		942

* = $p \leq 0,05$

** = $p \leq 0,01$

Dès l'adolescence, les répondants semblent avoir manifesté des troubles de désorganisation, comme l'indique le tableau suivant.

Tableau VIII. Troubles du comportement et profil de la criminalité

	Considère que sa consommation est un problème		
	Pourcentage	phi	n
A intimidé, frappé ou menacé les autres		0,112 **	1614
oui	48,8		496
non	36,9		1118
S'est bagarré		0,080 **	1618
oui	45,5		617
non	37,5		1001
A allumé volontairement un incendie		0,065 **	1616
oui	47,9		263
non	39,2		1353
A menti fréquemment		0,174 **	1616
oui	49,9		738
non	32,7		878
A fait l'école buissonnière		0,088 **	1609
oui	44,3		969
non	35,5		640
A des antécédents judiciaires juvéniles		0,109 **	1607
oui	48,0		571
non	36,8		1036
A des antécédents judiciaires adultes		0,203 **	1621
oui	46,8		1147
non	24,9		474
Délit le plus grave au dossier : vol qualifié		0,072 **	1628
oui	54,8		93
non	39,5		1535
A été soumis à une ordonnance de probation		0,131 **	1596
oui	44,7		1100
non	30,8		496
Détention		0,187 **	1596
oui	46,3		1127
non	26,2		469
Nombre de sentences		0,188 **	1599
0 à 7	34,9		423
8 ou plus	55,8		1176
Nombre de chefs d'accusation		0,208 **	1597
0 à 24	34,3		417
25 ou plus	57,6		1180

* = $p \leq 0,05$

** = $p \leq 0,01$

Comme l'indique l'analyse des données, l'intimidation et les agirs violents ou délictuels étaient présents dans une plus forte proportion chez ce groupe de répondants (a intimidé, a menacé, a frappé, s'est bagarré ou a allumé volontairement un incendie).

Conséquemment, ils ont dû faire face à des condamnations à la Chambre de la jeunesse et ont déjà été reconnus coupables d'infractions entraînant un casier judiciaire par un tribunal pour adultes. Bien qu'elle soit faible, la seule relation établie quant au délit le plus grave à leur dossier correctionnel est le vol qualifié, pour la majorité d'entre eux (54,8 %).

Par ailleurs, le tableau IX fait état de l'appréciation des répondants face à la prise en charge par les services correctionnels.

Tableau IX. La prise en charge par les services correctionnels

	Considère que sa consommation est un problème		
	Pourcentage	phi	n
Considère que ce qui a été fait jusqu'à maintenant est utile		0,090 **	1547
oui	43,9		1064
non	34,4		483
A confiance en son agent		- 0,058 *	1171
oui	38,5		934
non	45,6		237
A le sentiment que son agent veut surtout le contrôler		0,083 **	1179
oui	47,6		246
non	37,5		933

* = $p \leq 0,05$

** = $p \leq 0,01$

Les répondants dont la consommation est un problème n'ont pas confiance en leur agent (45,6 %) et près de la moitié a le sentiment que cet agent veut surtout le contrôler.

À l'occasion de cette prise en charge, certains programmes et services sont offerts et la préférence des répondants est significativement liée à des moyens pour résoudre leurs problèmes de consommation selon le tableau X.

Tableau X. Programmes et services susceptibles d'aider les toxicomanes

	Considère que sa consommation est un problème		
	Pourcentage	phi	n
Programme pour améliorer ses connaissances scolaires		0,084 **	1587
oui	44,2		914
non	35,8		673
Programme qui faciliterait la recherche d'un emploi		0,092 **	1562
oui	45,4		678
non	36,3		884
Programme visant à donner et à conserver de bonnes habitudes de travail		0,078 **	1565
oui	43,8		821
non	36,2		744
Programme aidant à intégrer le marché du travail		0,092 **	1526
oui	44,7		789
non	35,7		737
Cours de planification budgétaire		0,139 **	1591
oui	47,9		730
non	34,3		861
Services visant à améliorer les relations familiales		0,169 **	1405
oui	50,4		595
non	33,6		810
Référence à un professionnel pour un problème		0,230 **	1558
oui	53,3		733
non	30,7		825
Personne-ressource à qui se confier		0,191 **	1543
oui	49,0		914
non	29,9		629
Ressource pour des problèmes de jeu ou de consommation		0,402 **	1254
oui	70,8		626
non	30,6		628
Cours de croissance personnelle		0,201 **	1594
oui	50,6		805
non	30,8		789
Accès à une cure de désintoxication		0,376 **	1244
oui	74,5		459
non	35,5		785
Conseils pour se sortir seul d'un problème de jeu ou de consommation		0,288 **	1187
oui	67,4		552
non	38,6		635

* = $p \leq 0,05$

** = $p \leq 0,01$

Parmi les possibilités de réponses quant aux programmes et services, ce qui ressort en tout premier lieu est l'accès à des ressources pour aider les répondants à régler leurs problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie ou de jeu compulsif. Dans le même ordre d'idées, des conseils pour apprendre à se sortir seuls d'un problème d'alcoolisme ou de toxicomanie, une personne-ressource à qui confier ses problèmes émotionnels ou psychologiques ainsi qu'un service visant à faire connaître les ressources à qui s'adresser lors de problèmes figurent parmi les programmes et services désirés afin de répondre à leurs besoins. Alors que 64,5 % affirment avoir déjà suivi une cure de désintoxication, près des trois quarts veulent encore y avoir accès.

Quant à leur intégration sociale, ils aimeraient davantage bénéficier de services pour améliorer leurs relations familiales ainsi qu'avoir accès à des cours de planification budgétaire plutôt que de participer à des programmes de recherche d'emploi ou de connaissances scolaires.

Conclusion

Au cours des dernières années, les milieux de la recherche ont largement favorisé l'accroissement des connaissances relatives aux caractéristiques de la clientèle toxicomane, à leur cheminement et à l'efficacité des interventions. La présente étude s'inscrit dans la foulée de ces objectifs en analysant les réponses des sujets qui considèrent que leur consommation est un problème.

Bien que le terme « problème » n'ait pas été défini préalablement, donnant ainsi une appréciation qui pouvait varier d'un individu à l'autre, les résultats des analyses démontrent une trajectoire de vie tout à fait particulière chez cette clientèle. Les toxicomanes sont issus d'un milieu familial perturbé et les premières manifestations de troubles de comportement surviennent à l'adolescence et perdurent, entre autres, dans leur vie conjugale. L'analyse des autres sphères comme les amis, le travail ou les délits révèle que l'existence des répondants gravite autour de la consommation. Par conséquent, tous les services souhaités ont trait à la résolution de leur

problème de consommation. Toutefois, il importe de rappeler que la majorité des relations établies sont relativement faibles.

Malgré ces constats, il est difficile de percevoir ce qui est propre à la clientèle qui a admis avoir un problème de consommation. Il s'agit d'un problème multifactoriel qui peut se confondre avec d'autres, que ce soit en santé mentale ou en déficience. Par ailleurs, la notion de problème n'ayant pas été définie, les réponses formulées ne tiennent pas nécessairement compte de la loi de l'effet, soit $E = S + I + C$ (substance + individu + contexte) qui sont les trois facteurs d'influence relatifs à la consommation (Centre L'étape, 2006).

À ce chapitre, le plan d'action interministériel 2006-2011 constate des lacunes importantes dans la détection des problèmes de toxicomanie de la clientèle correctionnelle et souligne un manque de services spécialisés de traitement de la toxicomanie à l'intention des personnes contrevenantes. Il stipule clairement que « les personnes contrevenantes ont besoin de services adaptés », ce qui justifie la poursuite de recherches dans ce domaine.

De plus, l'évolution du phénomène de la toxicomanie, l'arrivée incessante de nouvelles substances et ses répercussions sur les des personnes aux prises avec ce problème exige de poursuivre les observations et les analyses afin d'assurer l'efficacité et l'efficience des interventions. Dans ce contexte, outre la prévention, l'intervention précoce, le traitement et la réinsertion, le plan d'action cible comme axe la recherche dont l'objectif est d'accroître la surveillance en matière de toxicomanie et la mise à jour continue des connaissances. L'emmagasiner systématiquement des données liées à la mise en œuvre de l'outil actuariel d'évaluation pourra sans doute permettre d'approfondir la compréhension de ce phénomène en milieu correctionnel.

Références

BROCHU, S. (1995). *Drogue et criminalité : une relation complexe*, Montréal, Presses de l'université de Montréal.

CASAVANT, L. et COLLIN, C. (2001). *La consommation de drogues illicites et la criminalité : une relation complexe*, Comité sénatorial spécial sur les drogues illicites, Division des affaires sociales, www.parl.gc.ca

Centre L'Étape (2006). *La loi de l'effet (E = S + I + C)*, www.etape.qc.ca/drogues

Comité permanent de lutte contre la toxicomanie (2004). *Portrait de la consommation de psychotropes à Montréal*, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal-Centre, CPLT.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2006). *Unis dans l'action*, Plan d'action interministériel en toxicomanie 2006-2011, www.msss.gouv.qc.ca

POTTIE BUNGE, V., JOHNSON, H. et BALDÉ, T. (2005). *L'exploration des tendances de la criminalité au Canada*, Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, Centre canadien de la statistique juridique et Centre de recherche et d'analyse en séries chronologiques, Statistique Canada, Ottawa.

ROBITAILLE, C., GUAY, J-P. et SAVARD, C. (2002). *Portrait de la clientèle correctionnelle du Québec 2001*, Montréal, Société de criminologie du Québec pour la DGSC du ministère de la Sécurité publique du Québec, 128 p.

SCHNEEBERGER, P. et BROCHU, S. (2000). *Le traitement de la toxicomanie comme alternative à l'incarcération: un sentier rocailleux*, Revue de criminologie, vol. 33, n° 2.